

Gestion et maîtrise de l'eau

RNCP15672 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	343
Formacode(s)	12532
Code(s) ROME	K2306, I1503, A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

19 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 19 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFGEEAP	411828759 00018	Former et organiser l'évaluation
ASS GESTION ECOLE AGRICULTURE ETABLIERES	786446914 00016	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE RURALE SANDAR	779705573 00011	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS LA MOUILLERE ORLEANS LOIRE VALLEY	775511090 00018	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE MAMIROLLE	192512028 00015	Former et organiser l'évaluation
ISETA - ECA	776603060 00018	Former et organiser l'évaluation
LEGTA AGROTEC	193818861 00018	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE DOUAI-WAGNONVILLE	195932553 00017	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE NIMES-RODILHAN	193001393 00019	Former et organiser l'évaluation
LEGTA D'OBERNAI	196716856 00014	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 19 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp15672-gestion-et-maitrise-de-l-eau/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme est employé par des structures de statut, de taille et d'activités diverses. Dans tous les cas, il fait appel à des compétences spécifiques au domaine de l'eau.

On peut classer les emplois en trois catégories :

- ceux qui concernent les installations pour l'utilisation de l'eau par les humains ;
- ceux qui concernent l'utilisation de l'eau pour l'irrigation des cultures ;
- ceux qui sont liés à la gestion du milieu naturel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde

C2. Communiquer dans une langue étrangère

C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser

C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Capacités professionnelles

C5. Situer un aménagement hydraulique dans ses relations avec l'eau, le territoire et la société pour fonder l'expertise du Technicien Supérieur

C6. Analyser les données d'un hydrosystème en lien avec la conception ou la gestion d'un aménagement hydraulique

C7. Participer aux expertises techniques sur la maîtrise de l'eau dans un système hydrotechnique associées à la réalisation d'un aménagement hydraulique

C8. Contribuer à l'élaboration d'un projet hydrotechnique dans une perspective de durabilité

C9. Réaliser les opérations techniques nécessaires à la conception, à la conduite ou au suivi d'aménagement hydraulique

C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion et maîtrise de l'eau pour faire face à une situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme peut évoluer de façon différente selon la structure dans laquelle il est employé.

Dans la fonction publique, l'accès à de nouvelles responsabilités sera réalisable par concours.

Dans les entreprises responsables du traitement des eaux, les possibilités d'évolution concernent l'accès aux postes de surveillant de traitement, responsable d'exploitation, chef de secteur ou chef de service.

Dans les bureaux d'étude, il est possible de devenir chargé d'étude puis chef de projet.

Dans les établissements publics à caractère administratif, l'assistant d'intervention peut évoluer vers la fonction de chargé d'intervention.

Celui qui assure une fonction d'agent commercial sur un territoire limité peut évoluer vers des fonctions de chargé de secteur sur le territoire national voire international. Certains pourront devenir des revendeurs exclusifs.

Comme salarié, le titulaire de ce diplôme est généralement sous la responsabilité hiérarchique du président, du directeur, du chef de service ou du responsable de l'organisation dans laquelle il exerce son activité. La responsabilité et l'autonomie déléguée sont induites par la nature de l'entreprise ou de l'organisme employeur et par l'expérience acquise au cours de la carrière professionnelle. Après quelques années d'expériences, il peut accéder à une fonction d'encadrement portant sur une équipe de petite taille

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur de station, technicien hydraulique urbaine, technicien eau et assainissement, conseiller en gestion de l'eau, chargé de mission hydrologie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 171 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 779
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un ingénieur général du conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux, est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés, justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes, dont au moins un membre de l'enseignement supérieur.

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Sa composition doit être conforme à la fois à la réglementation du BTSA et au décret d'application de la VAE (n° 2002-615 du 26 août 2002) : 2/3 d'enseignants ou formateurs, choisis tant parmi les enseignants de la voie scolaire que parmi ceux de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage ; 1/3 de représentants qualifiés des professions concernées, pour moitié employeurs et pour moitié salariés occupant un emploi visé par le diplôme.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 861 €
Selon la branche	8 215 € – 9 261 €

Prise en charge	Branches concernées
8 861 €	Valeur par défaut · 198 branches
9 261 €	CPNE Services de l'eau, CPNE chimie, CPNE de l'agriculture, CPNEFP de la branche des industries et commerces de la récupération
9 200 €	CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
8 930 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
8 929 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
8 886 €	CPNEFP de la branche pêche de loisir et de la protection du milieu aquatique
8 730 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
8 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
8 370 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 215 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP349

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38653

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15672/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	9 217 €
Coût moyen par dossier	9 217 €
Durée moyenne	1262 h
Période	07/2020
France compétences	87 %
Reste à charge titulaire	13 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.